

Délibération du Conseil Municipal du 09 Avril 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 16

Date de convocation : 04/04/2024

Secrétaire de séance : Séverine PERRUQUON

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à vingt-heures et trois minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BULLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Charles-Henri BERNARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BERNARD Charles-Henri, CHENE Marie-Thérèse, CHEVALIER Jean-François, CHOULET Sébastien, CLAIRET Aline (arrivée 20h35), DEVAY Florence, GIRIN Alexandre, GUIGON Marc, KLEIN Pauline, MARTIN Florence, MATHIEU Karine, PERRET Jean-Yves PERRUQUON Séverine, PONCET Éric

DEL 2024-04-03: Délibération portant approbation du Compte administratif 2023 – Budget principal commune

Rapporteur: Monsieur le Maire

Il est exposé qu'en vertu de l'article L.2121-14 du CGCT, dispose que « dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote ». En conséquence, il propose que le doyen d'âge du conseil municipal, en l'occurrence, Madame Marie Thérèse CHENE, soit désigné pour assurer la présidence de séance pour le vote du compte administratif.

Section de fonctionnement :

Dépenses :1 395 731.98 € Recettes :1 579 958.98 €

Résultat de la section de fonctionnement : 184 227.00 €

Report de 2022 en recettes : 584 746.48 €

Soit un résultat de la section de fonctionnement :

768 973.48€

Section d'investissement :

Dépenses : 510 294.29 € Recettes : **508 201.83** €

Résultat de la section d'investissement : - 2 092.46 €

Report de 2022 en recettes : 109 755.76 €

Soit un résultat de la section d'investissement : 107 663.30 €

Résultat de clôture l'exercice 2023 : 876 636.78 €

Restes à réaliser recettes 2022 repris sur 2023 : 0 € Restes à réaliser dépenses 2022 repris sur 2023 : 0 € Résultat global de l'exercice 2023 : 876 636.78 €

Excusés :

Madame Annick BRUN-PEYNAUD pouvoir à Séverine PERRUQUON

Monsieur Ludovic BOURBON pouvoir à Jean-François CHEVALIER Monsieur Fabien MARMILLOD pouvoir à Monsieur le Maire

Absents:

Madame Pascale GOUTTE
Monsieur Pierre-Alexis NICOLAS

Monsieur le maire ne devant pas prendre part au vote, quitte la salle.

La doyenne du conseil municipal, soumet au vote le compte administratif 2023 de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 15 VOIX POUR, O CONTRE, O ABSTENTION

APPROUVE le compte administratif 2023 établi par le maire tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme, Le 10 avril 2024 A Bully Le Maire, Charles-Henri BERNARD



La secrétaire de séance Séverine PERRUQUON

